PROGRAMME DE FORMATION

Management collaboratif

Créer la cohésion, responsabiliser les équipes et conduire un projet commun

Un parcours pour faire évoluer la posture managériale, renforcer la confiance et transformer les pratiques collectives en actions concrètes.

PUBLIC	Tout professionnel souhaitant développer ses compétences en management collaboratif.
DURÉE	49 heures en présentiel.
PRÉREQUIS	Avoir des connaissances ou une première expérience de l'encadrement d'équipe.
TARIF INDICATIF	4 230 € HT par participant.
MODALITÉ	Formation réalisée en présentiel.

Objectifs de la formation

- Définir la posture du manager et créer la cohésion d'équipe.
- Développer les compétences, la motivation, la responsabilité et l'engagement des managers.
- Renforcer la confiance des collaborateurs et la cohérence du groupe autour d'un projet.
- Développer le potentiel des collaborateurs et inscrire la formation tout au long de la vie.
- Fédérer un collectif autour d'un projet commun et structurer l'action grâce au codéveloppement.
- Créer de la cohésion en période de transformation ou de croissance.
- Développer et mettre en œuvre une stratégie ou un projet en engageant ses équipes.

Parcours pédagogique

1 Posture managériale et cohésion

- Responsabilités, obligations, droits et posture du manager.
- Intelligences multiples et compréhension des fonctionnements individuels.
- Clarification des non-dits et des interprétations.

2 Compétences motivation et engagement

- Livret d'accueil et rituels d'intégration.
- Transmission des compétences en transversalité.
- Connaissance de soi avec l'Ennéagramme.
- DISC managérial, communication adaptée et entretiens professionnels.

3 Confiance et dynamique collective

- Team building et rituels de réunion.
- Rituels annuels favorisant la confiance.
- Pratiques RH innovantes et entretiens atypiques.

4 Projet commun et réflexion collective

- Valeurs de l'entreprise et SWOT collaboratif.
- Fleur des compétences : forces, fragilités et complémentarités.
- Diversité des équipes au service du management collaboratif.

5 Développement des potentiels

- Formation tout au long de la vie et appétences.
- Mécénat de compétences et implication des collaborateurs.
- Attentes de la jeune génération et repérage des talents.

6 Codéveloppement et cohésion

- Le codéveloppement comme outil de réflexivité collective.
- Implication du groupe en période tumultueuse ou de croissance.
- Passage d'un objectif commun à un plan d'action partagé.

7 Stratégie et engagement des équipes

- Mise en place et animation d'un comité de pilotage.
- Fédération des acteurs du territoire autour d'un objectif commun.
- Préparation, invitation, animation et restitution.
- Calendrier opérationnel, agilité, lancement, célébration et suivi.

Organisation et cadre de la formation

Modalités et délai d'accès

La formation est ouverte à l'inscription tout au long de l'année. Le démarrage intervient au plus tard dans un délai indicatif de 60 jours ouvrés après le premier contact, sous réserve des disponibilités, de la validation du devis et de la convention, et hors délai légal de rétractation.

Lieu et modalités

Formation réalisée en présentiel. Le lieu est précisé dans le devis et la convention.

Moyens et méthodes pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil des participants.

- Séquences pédagogiques structurées en modules.
- Alternance d'apports théoriques, d'exercices, de cas pratiques et de mises en situation.
- Leçons et vidéos d'experts.
- Travaux de co-construction à partir des situations professionnelles.

Modalités d'évaluation

- Positionnement avant la formation au moyen d'un entretien et d'un recueil des attentes.
- Évaluations formatives pendant le parcours au travers des productions et exercices.
- Évaluation finale des acquis par un exercice, un test ou un questionnaire.
- Évaluation de satisfaction et plan d'action individuel.

Suivi de l'exécution

- Convocation transmise avant la formation.
- Feuilles d'émargement par demi-journée.
- Supports remis par courriel ou espace de téléchargement.
- Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à l'issue de l'action.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour tout besoin spécifique, un échange est organisé en amont afin d'étudier les aménagements possibles : supports adaptés, rythme, pauses, modalités de participation et accès aux locaux ou aux outils numériques. Contact : caroline@oigo-coaching.com.

Document programme remis avant l'entrée en formation. Les dates, horaires, conditions d'intervention et modalités de règlement sont précisés dans le devis et la convention de formation.